



La filière avicole.

	ÉLEVAGE INTENSIF	ÉLEVAGE PLEIN AIR (LABEL ROUGE)	ÉLEVAGE BIOLOGIQUE
ESPÈCE	Dinde à pattes blanches, espèce à croissance rapide, utilisée pour la découpe.	Dinde noire, espèce à croissance lente, utilisée pour la découpe ou vendue entière à rôtir.	Dinde noire, espèce à croissance lente, vendue entière.
POIDS MAXIMAL	15 kg	3 à 5 kg	3 à 5 kg
BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE	Bâtiments ventilés et éclairés de manière artificielle, pouvant contenir 10 000 oiseaux.	Bâtiments clairs à lumière naturelle et de petite taille, pouvant contenir 2 500 oiseaux. Les animaux ont accès à un parcours herbeux et arboré en journée.	Bâtiments clairs à lumière naturelle et de petite taille. Les animaux ont accès à un parcours herbeux et arboré en journée.
ALIMENTATION	Aliments industriels + antibiotiques	Au moins 75 % de céréales souvent produites sur l'exploitation. Antibiotiques pour la santé si nécessaire.	Aliments issus de l'agriculture biologique. Pas d'antibiotiques.
ABATTAGE	Les dindes femelles sont abattues à 91 jours et les mâles à 105 jours.	Les dindes ne peuvent être abattues qu'après 98 jours et les mâles à 126 jours. La distance entre l'élevage et l'abattoir doit être inférieure à 100 km et ne pas excéder 3 h de transport.	Les dindes ne peuvent être abattues qu'après 100 jours. La distance entre l'élevage et l'abattoir doit être inférieure à 100 km et ne pas excéder 3 h de transport.

Les différents types d'élevage de dindes.